



Assurances professionnelles by Hiscox

Tourisme Pro

En tant que professionnel du tourisme, vous devez chaque jour satisfaire les exigences de vos clients. C'est pour cela qu'Hiscox, assureur spécialiste, a conçu des contrats d'assurances uniques pour protéger votre activité professionnelle.



Du fait de la complexité de votre activité, de la judiciarisation croissante de vos relations commerciales, il est devenu indispensable de protéger votre entreprise financièrement et juridiquement contre un éventuel recours de vos clients ou de tiers.

Pourquoi Hiscox ?

Présent dans de nombreux pays, Hiscox est un groupe international d'assurances spécialisées coté sur le London Stock Exchange.

Hiscox est reconnu comme leader sur les marchés de l'assurance des objets d'art et des patrimoines de valeur, de la responsabilité civile professionnelle, du terrorisme ou encore des risques spatiaux.

Hiscox France propose des produits sur mesure destinés à garantir :

- les résidences de standing et les collections d'objets d'art,
- les événements, les professionnels de l'art, les matériels et équipements,
- la responsabilité civile professionnelle des entreprises de conseil ainsi que la responsabilité des dirigeants.

Depuis près de 30 ans, Hiscox a développé un savoir-faire spécifique destiné à couvrir votre responsabilité civile professionnelle dans le cadre de votre activité.

Tourisme Pro by Hiscox offre une couverture complète pour tous les risques liés aux métiers des professionnels du tourisme.

Votre interlocuteur:

Buzz Assurance
Service Clients - BP 105
83061 Toulon Cedex

production@buzzassurance.com
www.buzzassurance.com

Vos métiers

- billetterie
- vente de séjours ou voyages organisés par un Tour Opérateur
- organisation de séjours ou de voyages
- tourisme d'accueil

Votre couverture

Notre expertise dans le secteur du tourisme professionnel nous permet de vous proposer une protection sur mesure répondant à vos besoins.

Notre couverture et notre gestion des litiges ont été spécialement pensées pour protéger la relation privilégiée que vous entretenez avec vos clients.

Nos garanties, sans sous-limites

- la responsabilité sans faute (loi de 1992)
- les fautes professionnelles, erreurs ou omissions
- les manquements contractuels
- les fautes intentionnelles ou dolosives
- la divulgation d'informations confidentielles
- les produits non-conformes ou défectueux
- la transmission accidentelle de virus
- les dommages aux biens confiés

Nous vous proposons en extension un module de couverture des risques de kidnapping subis par les voyageurs au cours de leur séjour.

Notre service

Nos souscripteurs, véritables spécialistes, apportent un soin particulier à l'étude de chaque projet, à l'évaluation des risques et à la conception d'un contrat personnalisé. Ils sont à même d'appréhender toute taille de risque, y compris lors de phase de création, tant en France qu'à l'étranger. La qualité des polices proposées est le fruit d'une analyse fine de votre profil, de vos risques et de vos attentes.

Avant toute souscription, notre équipe Tourisme Pro vous rencontre au sein de votre structure afin de mieux vous connaître, de cerner votre activité et vos risques, mais aussi pour nouer une relation de confiance.

En cas de sinistre, une équipe de spécialistes vous conseille et vous accompagne dans la définition de la meilleure stratégie et le choix, si nécessaire, des avocats et experts les plus adaptés.

La spécificité d'Hiscox consiste à tout mettre en œuvre lorsque votre responsabilité est avérée pour obtenir un règlement amiable, le désamorcer afin d'en limiter le montant et préserver vos relations commerciales.

L'équipe Assurances professionnelles Hiscox

Souscription

Retrouvez les coordonnées complètes de l'équipe Souscription Assurances professionnelles sur :
www.hiscox.fr/assprocontacts

Gestion des sinistres

Retrouvez les coordonnées complètes de l'équipe Gestion des sinistres Assurances professionnelles sur :
www.hiscox.fr/sinistrescontacts

Pour en savoir plus

Cette fiche est un résumé non exhaustif. Pour de plus amples informations sur les contrats Assurances professionnelles by Hiscox, consultez notre site Internet www.hiscox.fr